



Déclaration des élus SNES/FSU a la CAPA des conseillers d'orientation psychologues et directeurs de CIO du 7/04/2015

Par cette déclaration, nous dénonçons les graves atteintes contre le réseau des CIO. Le ministère a pris la décision du détricotage de ce réseau sans aucune concertation et sans même informer les organisations syndicales.

Les recteurs ont reçu une feuille de route indiquant combien de CIO d'Etat ils seraient autorisés à garder dans les académies si les collectivités se désengageaient. Ce qui n'empêche pas les collectivités qui le souhaitent de continuer à prendre en charge les CIO.

Qu'en est-il de la réalité ?

Nous pensons que cette feuille de route peut présenter une incitation au désengagement et pour les rectorats, le moyen de déstructurer un peu plus le réseau des CIO pour réaliser de maigres économies sur le dos du service public d'orientation.

Les conséquences sur le terrain sont évidemment très néfastes :

Les fermetures de CIO ne feront que réduire la visibilité de nos missions sur le terrain.

Comment demander par exemple, aux directeurs de CIO de couvrir un secteur très étendu, de connaître et d'établir une relation de confiance avec les chefs d'établissements et partenaires s'ils sont trop nombreux ?

Comment rester crédibles si les CIO sont sans moyens avec des personnels regroupés dans des locaux trop exigus (voir Rouen, et bientôt peut être Dijon) ?

Comment demander aux familles de faire de nombreux kilomètres pour être reçues dans un lieu ressource neutre, alors que l'on rajoute ou renforce justement des missions aux conseillers ?

(décrocheurs, EANA, droit à la formation ...) ?

Nous rappelons que le nombre de CIO indiqués aux recteurs est en cas de désengagement des conseils départementaux.

Or, il semble que l'on prend les devants dans beaucoup d'académies.

Où en est-on en Bourgogne ?

Lors de l'audience du 11 mars dernier, les propos se voulaient rassurants : rien n'était décidé, et bien sûr, les organisations syndicales seraient concertées, transparence oblige !

Tout semblait à faire, les critères de carte cible pas encore définis ...

Or, quelques heures plus tôt, le discours tenu en réunion de directeurs de CIO semblait moins rassurant et surtout beaucoup plus précis.

Les pistes pour la carte des CIO paraissaient plus claires puisque certains CIO ont même été nommés comme étant sur la sellette.

Nous regrettons de ne pas en avoir pas eu connaissance lors de l'audience ayant eu lieu juste après cette réunion.

Nous nous interrogeons sur la volonté de transparence pourtant affichée ...

La question de la carte de CIO ne peut pas être éludée devant les représentants des personnels.

Pas questions d'avancer en catimini sur cette question et de mettre ensuite les personnels devant le fait accompli.

Hors de question également, pour les élus SNES/FSU de cautionner quelque décision constituant une nouvelle menace pour le réseau des CIO.

A part pour Dijon 1 (désengagement toujours pas officiel), il ne semble pas y avoir actuellement de

velléité de désengagement de collectivité pour les CIO départementaux.

Nous ne pouvons imaginer que la destruction du réseau de CIO Bourguignons sera alors de la seule initiative du Rectorat.

En 2010 et les années qui ont suivi, nous avons déjà assisté aux tentatives de solutions « miracles » des CIO de Saône et Loire par des collectivités locales diverses.

Ces montages précaires ont mené à la fermeture du CIO de Digoin et aux conditions déplorables que vivent certains CIO du 71.

Il est à espérer que les réflexions sur une carte des CIO ne reprendront pas ces mêmes recettes hasardeuses.

Nous n'acceptons pas plus les solutions consistant à « vendre » les CIO aux Régions, ce qui consisterait à abandonner le cœur même de notre métier.

A l'image de la revalorisation de nos missions, nous pensons qu'il est possible d'avoir une politique ambitieuse, et donc généreuse à l'égard des services d'orientation de l'Education Nationale.

Nous réaffirmons ici notre volonté de dialogue social franc et ouvert et demandons la plus grande transparence sur des questions aussi cruciales pour le public et les personnels.

Les commissaires paritaires SNES/ FSU.